
**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 chemin de la Beauce, le 7 février 2012, à compter de 20 heures 00.

Sont présents :

Mesdames les conseillères Éva Böröcz et Sylvette Savaria, messieurs les conseillers Ghislain Beauregard, Bruno Napert, Daniel Plouffe et Pierre St-Louis, formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Claude Jutras.
Monsieur Alain Beauregard, secrétaire-trésorier et directeur général, assure le greffe.

OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte à 20 heures 00.

2012-02-12

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur la proposition de monsieur le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté comme suit :

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Procès verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2012 – Adoption;
3. Affaires découlant des séances du conseil du 10 janvier 2012;
4. Semaine du développement international;
5. Correspondance;

6. Finances

- 6.1 Comptes payés et à payer – Autorisation de paiement;
- 6.2 Cours d'eau Coderre, branches n^{os} 19 et 20 – Emprunt temporaire;

7. Rapport des comités du conseil

7.1 Bâtiments et propriétés municipales

- 7.1.1 Rapport du représentant;
- 7.1.2 Regroupement régional d'achat de papeterie – Mandat à la MRC;
- 7.1.3 Emploi étudiant – Demande d'aide financière;
- 7.1.4 Rémunération du personnel;
- 7.1.5 Assurances responsabilités-Mutuelle des municipalités du Québec – Renouvellement;

7.2 Voirie et aqueduc

- 7.2.1 Rapport du représentant;

7.3 Environnement

- 7.3.1 Rapport du représentant;

7.4 Urbanisme

- 7.4.1 Rapport du représentant;
- 7.4.2 Plan et règlements d'urbanisme- État d'avancement des travaux;
- 7.4.3 Compte rendu de la réunion du CCU du 13 décembre 2011;

7.5 Culture et patrimoine

- 7.5.1 Rapport de la représentante;
- 7.5.2 Prix reconnaissance de la culture, catégorie individu – Candidature de madame Danielle Charette

7.6 Loisirs

7.6.1 Rapport de la représentante;

7.7 Transport et transport adapté

7.7.1 Rapport du représentant;

7.8 Sécurité civile et prévention des incendies

7.8.1 Rapport du représentant;

8. Période de questions;

9. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

2012-02-13

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 10 JANVIER 2012

Sur une proposition de monsieur le conseiller Bruno Napert, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu:

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 janvier 2012 tel que déposé.

ADOPTÉE

3. AFFAIRES DÉCOULANT DES SÉANCES DU 10 JANVIER 2012

Le directeur général résume le suivi fait aux décisions de la séance du 10 janvier 2012.

2012-02-14

4. SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

CONSIDÉRANT que les Canadiennes et les Canadiens contribuent de façon importante à l'amélioration de la qualité de vie dans les collectivités du monde entier, de par leur engagement comme acteurs, bénévoles et partisans du développement international;

CONSIDÉRANT qu'au cours de 2012, la Fédération canadienne des municipalités (FCM) célébrera 25 ans de mobilisation de spécialistes provenant de municipalités canadiennes au soutien de la gouvernance locale, de pratiques démocratiques et la livraison de services essentiels dans 43 pays en développement, et bientôt encore plus;

CONSIDÉRANT que depuis 1987, avec l'Agence canadienne de développement international et les municipalités membres, la Fédération canadienne des municipalités est un partenaire reconnu dans le renforcement de l'efficacité des efforts d'aide internationale du Canada et dans son orientation;

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Canada souligne tous les ans, durant la première semaine complète de février, l'apport du Canada au développement international et son engagement à améliorer la qualité de vie dans le monde;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu :

IL EST RÉSOLU QUE moi, Claude Jutras, maire de la municipalité de Calixa-Lavallée, déclare la semaine du 5 au 11 février 2012 « Semaine du développement international » à la municipalité de Calixa-Lavallée. Je souligne la contribution de la Fédération canadienne des municipalités au cours des 25 dernières années en tant que chef de file canadien et mondial en développement municipal à l'échelle internationale. Enfin, j'invite la population à se renseigner sur le développement international, à témoigner de sa solidarité à l'égard des pays en développement et à continuer de soutenir les efforts des municipalités canadiennes dans le renforcement des collectivités partout dans le monde.

ADOPTÉE

5. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance particulière

6. FINANCES

2012-02-15

6.1 COMPTES PAYÉS ET À PAYER - AUTORISATION DE PAIEMENT

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu :

QUE LA LISTE des comptes du mois de février au montant de 98 377.27 \$ soit approuvée.

ADOPTÉE

2012-02-16

6.2 COURS D'EAU CODERRE, BRANCHES N^{OS} 19 ET 20 – EMPRUNT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire a approuvé le règlement d'emprunt numéro 270 en date du 23 janvier 2012;

CONSIDÉRANT que l'article 567.2 de la *Loi sur les cités et villes* accorde à une municipalité le pouvoir de contracter un emprunt temporaire pour le paiement total ou partiel des dépenses effectuées en vertu du règlement d'emprunt;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par madame la conseillère Sylvette Savaria, il est unanimement résolu:

D'AUTORISER un emprunt temporaire d'un montant n'excédant pas 127 700 \$ pour les travaux d'entretien des branches n^{OS} 19 et 20 du cours d'eau Coderre;

QUE CET EMPRUNT soit contracté auprès de la Caisse Desjardins de Contrecoeur-Verchères au taux préférentiel canadien Desjardins, remboursable en capital lors du financement permanent du règlement numéro 270 et les intérêts payables mensuellement;

QUE le maire et le directeur général soient autorisés à signer, pour et au nom de la municipalité de Calixa-Lavallée, tous les documents requis pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

7. COMITÉS DU CONSEIL

7.1 BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES

7.1.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Monsieur le conseiller Pierre St-Louis informe la population sur le projet de réaménagement des locaux.

2012-02-17

7.1.2 REGROUPEMENT RÉGIONAL D'ACHAT DE PAPETERIE – MANDAT À LA MRC

CONSIDÉRANT l'invitation annuelle de la MRC de participer à l'achat regroupé d'enveloppes et de papier recyclé;

CONSIDÉRANT les modalités de regroupement convenues entre les municipalités, la MRC et la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par monsieur le conseiller Daniel Plouffe et unanimement résolu :

D'ADHÉRER au regroupement d'achat d'enveloppes et de papier recyclé pour l'année 2012.

ADOPTÉE

2012-02-18

7.1.3 EMPLOI ÉTUDIANT – DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

CONSIDÉRANT le programme d'emploi Été Canada 2012;

CONSIDÉRANT les besoins en mains d'œuvres saisonnières pour diverses tâches, soit l'entretien des propriétés de la municipalité et une mise à jour des archives;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par madame la conseillère Sylvette Savaria et unanimement résolu:

DE DEMANDER une aide financière au montant de 11 600 \$ pour l'embauche de trois employés pour une durée de dix semaines pour les tâches d'entretien des propriétés de la municipalité et de mise à jour des archives.

ADOPTÉE

2012-02-19

7.1.4 RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

CONSIDÉRANT l'indice du coût de la vie et l'évaluation communiquée au personnel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Sylvette Savaria, appuyée par madame la conseillère Éva Böröcz et unanimement résolu:

D'ACCORDER le salaire convenu avec le personnel pour l'année 2012.

ADOPTÉE

2012-02-20

7.1.5 ASSURANCES RESPONSABILITES-MUTUELLE DES MUNICIPALITES DU QUEBEC – RENOUELEMENT

CONSIDÉRANT l'offre de service de la Mutuelle des Municipalités du Québec datée du 15 janvier 2012;

CONSIDÉRANT la ristourne de 502.00 \$ lors de renouvellement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, appuyé par madame la conseillère Éva Böröcz, il est unanimement résolu :

DE RENOUELLER la police d'assurance municipale avec la Mutuelle des municipalités du Québec au montant de 9163.00 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

7.2 VOIRIE ET AQUEDUC

7.2 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis le conseil précédent.

7.3 ENVIRONNEMENT

7.3.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis le conseil précédent.

7.4 URBANISME

7.4.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Voir rubrique suivante.

7.4.2 PLAN ET RÈGLEMENTS D'URBANISME - SUIVI DES TRAVAUX

Le directeur général informe la population que le plan et les règlements d'urbanisme sont à l'étape d'un dernier examen par les membres du comité consultatif d'urbanisme.

2012-02-21

7.4.3 COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CCU DU 13 DÉCEMBRE 2011

CONSIDÉRANT le dépôt du compte rendu du comité réuni le 13 décembre 2011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Bruno Napert, il est unanimement résolu:

D'ADOPTER ledit compte rendu.

ADOPTÉE

7.5 CULTURE ET PATRIMOINE

7.5.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Aucun développement depuis le conseil précédent.

2012-02-22

7.5.2 PRIX RECONNAISSANCE DE LA CULTURE, CATÉGORIE INDIVIDU – CANDIDATURE DE MADAME DANIELLE CHARETTE

CONSIDÉRANT la création des Prix reconnaissance de la culture par la municipalité régionale de comté Marguerite-d'Youville;

CONSIDÉRANT que cette initiative vise à « souligner le mérite de divers intervenants culturels du territoire et à favoriser le rayonnement de leurs initiatives culturelles »;

CONSIDÉRANT l'implication plus que remarquable de madame Danielle Charrette, membre du comité culturel et patrimonial, dans l'organisation d'événements culturels et touristiques;

CONSIDÉRANT que la candidature de madame Charrette correspond à tous les critères de sélection, notamment la cohérence de ses actions avec la politique culturelle de la MRC notamment au chapitre de la diffusion, l'animation et le soutien à la vie culturelle;

CONSIDÉRANT le rayonnement local et régional des actions de madame Charrette, notamment par ses implications dans les Journées de la culture et le festival Chants de Vieilles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Éva Böröcz, appuyée par monsieur le conseiller Pierre St-Louis, il est unanimement résolu:

D'APPUYER la candidature de madame Danielle Charrette au Prix reconnaissance de la culture, catégorie individu.

ADOPTÉE

7.6 LOISIRS

7.6.1 RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE

Aucun développement depuis le conseil précédent.

7.7 TRANSPORT ET TRANSPORT ADAPTE

7.7.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis le conseil précédent.

7.8 SECURITE CIVILE ET PREVENTION DES INCENDIES

7.8.1 RAPPORT DU REPRÉSENTANT

Aucun développement depuis le conseil précédent.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire tient une période de questions pour les personnes présentes

2012-02-23

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de monsieur le conseiller Bruno Napert, appuyé par monsieur le conseiller Ghislain Beaugard, il est unanimement résolu que la présente session soit levée à 20 h 10

ADOPTÉE

Claude Jutras
Maire

Alain Beaugard
Secrétaire-trésorier
Directeur général